

Le 8 décembre 2015

Monsieur Maxandre Guay Lachance  
Coordonnateur du secrétariat  
de la commission  
Bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Audience publique : parc éolien Nicolas-Riou /  
Demande d'information de la commission (DQ31)  
(Dossiers 3211-12-216)**

Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous la réponse du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour la question posée le 4 décembre 2015 par la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) chargée de l'audience publique du projet en titre.

### Question 1

**Est-ce que la Note d'instructions 98-01 s'applique à des chalets qui ne correspondent pas à la définition d'habitation? Quels sont les critères à respecter dans le cas des chalets situés dans le TNO Lac-Boisbouscache?**

### Réponse 1

Les parcs éoliens ne sont pas visés spécifiquement par la Note d'instructions 98-01 sur le bruit. Ainsi, il est nécessaire de prendre en considération que le bruit des éoliennes est susceptible de causer, pour un même niveau sonore, des nuisances plus importantes que le bruit d'autres sources fixes. Particulièrement, lorsque les communautés riveraines d'un parc éolien bénéficient d'un climat sonore initial très peu perturbé où des nuisances sonores sont susceptibles d'être perçues pour des

...2

contributions éoliennes aussi basses que 30 dB(A) générant une augmentation du pourcentage de la population fortement gênée de l'ordre de 2 à 3 % par rapport à la situation existante. Pour les chalets faisant l'objet d'une occupation non permanente comme ceux situés dans le voisinage du parc éolien Nicolas-Rioux, le critère de niveau sonore suggéré par Santé Canada, c'est-à-dire une contribution éolienne de 40 dB(A), constitue par contre un objectif raisonnable à atteindre.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes meilleures salutations.



Marie-Emmanuelle Rail  
Porte-parole  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et de la Lutte contre  
les changements climatiques